



Maltraitance par parent medecin

Par **Boba500**, le **16/03/2022 à 19:54**

Bonjour,

Quand on a été victimes de violences sur mineur par ascendant médecin (donc médecin traitant), y a-t-il des dispositions particulières ?

De ce fait, impossibilité de se confier, maltraitances dissimulées car l'ascendant ne va pas se dénoncer..., et pas de possibilité d'obtenir une ITT.

Je vous remercie.

Par **Marck.ESP**, le **16/03/2022 à 20:27**

Bonsoir

Que vous soyez fils de médecin ou pas ne change juridiquement rien.

Avez vous pensé à appeler le 119 ?

Par **Boba500**, le **16/03/2022 à 20:43**

Malheureusement à l'époque j'étais précisément incapable de demander de l'aide... La plainte a été déposée il y a quelques mois

Par **Tisuisse**, le **17/03/2022 à 07:29**

Bonjour,

Avez-vous un avocat ? Si OUI, voyez avec lui ce problème, il vous répondra. Si NON, prenez en un car avec le corps médical la lutte ça être rude.